LE VOILE D'ISIS
Études Traditionnelles

40e Année — Mai 1935 — N° 185

DES PRÉTENDUS « POUVOIRS » PSYCHIQUES

En parlant dernièrement de la confusion du psychique et du spirituel, et de l'attrait du « phénomène » comme cause principale de cette erreur, nous faisions allusion au cas de ceux qui recherchent de prétendus « pouvoirs », ce qu'ils appellent ainsi n'étant pas autre chose que la faculté de produire des « phénomènes » plus ou moins extraordinaires. En fait, la plupart des écoles pseudo-ésotériques ou pseudo-initiatiques de l'Occident moderne ne se proposent rien d'autre ; c'est là une véritable hantise chez la grande majorité de leurs adhérents, qui s'illusionnent sur la valeur de ces « pouvoirs » au point de les prendre pour le signe d'un développement spirituel, voire même pour son aboutissement, alors que, même quand ils ne sont pas un simple mirage de l'imagination, ils relèvent uniquement du domaine psychique et ne sont le plus souvent qu'un obstacle à l'acquisition de toute vraie spiritualité.

Cette illusion s'accompagne souvent, chez certains, d'un intérêt plus ou moins excessif pour la « magie », dont la cause est encore cette même passion pour les « phénomènes » qui est si caractéristique de la mentalité occidentale ; mais ici s'introduit une autre méprise qu'il est bon de signaler : la vérité est qu'il n'y a pas de « pouvoirs magiques », bien qu'on

rencontre à chaque instant cette expression, non seulement chez ceux dont nous parlons, mais aussi chez ceux qui s'efforcent de combattre leurs tendances, tout en étant non moins ignorants qu'eux du fond des choses. La magie, comme nous l'avons dit souvent, n'est en réalité qu'une science comme une autre et devrait être traitée comme telle ; les phénomènes dont elle s'occupe, si bizarres ou exceptionnels qu'ils puissent être, ne sont pas pour cela plus « transcendants » que d'autres ; tout cela est purement « physique », au sens propre et originel de ce mot. Le magicien, quand il provoque de tels phénomènes, le fait en appliquant la connaissance qu'il a de certaines lois naturelles ; il n'y a donc là aucun « pouvoir » extraordinaire, pas plus qu'il n'y en a chez celui qui, ayant étudié une science quelconque, en met les résultats en pratique ; dira-t-on, par exemple, qu'un médecin possède des « pouvoirs » parce que, sachant quel remède convient à telle ou telle maladie, il guérit celle-ci au moyen du remède en question ? Entre le magicien et le possesseur de « pouvoirs » psychiques, il y a une différence comparable à celle qui existe, dans l'ordre corporel, entre celui qui accomplit un certain travail à l'aide d'une machine et celui qui le réalise par le seul moyen de la force ou de l'habilité de son organisme ; l'un et l'autre opèrent bien dans le même domaine, mais non pas de la même façon. D'autre part, qu'il s'agisse de magie ou de « pouvoirs », il n'y a là, nous le répétons, absolument rien de spirituel ni d'initiatique ; si nous marquons la différence entre les deux choses, ce n'est donc pas que l'une vaille plus que l'autre à notre point de vue ; mais il est toujours nécessaire de savoir exactement de quoi l'on parle et de dissiper les confusions qui ont cours à ce sujet.

Les « pouvoirs » psychiques sont, chez certains individus, quelque chose de tout à fait spontané, l'effet d'une simple disposition naturelle qui se développe d'elle-même ; il est bien évident que, dans ce cas, il n'y a point à en tirer vanité, pas plus que d'une autre aptitude quelconque, puisqu'ils

ne témoignent d'aucune « réalisation » voulue, et que même celui qui les possède peut ne pas soupçonner l'existence d'une telle chose : s'il n'a jamais entendu parler d' « initiation », il ne lui viendra certes pas à l'idée de se croire « initié » parce qu'il voit des choses que tout le monde ne voit pas, ou parce qu'il a parfois des rêves « prémonitoires », ou parce qu'il lui arrive de guérir un malade par simple contact, et sans qu'il sache lui-même comment cela peut se faire. Mais il y a aussi le cas où de semblables « pouvoirs » sont acquis ou développés artificiellement, comme résultat de certains « entraînements » spéciaux ; c'est là quelque chose de plus dangereux, car cela va rarement sans entraîner un certain déséquilibre ; et, en même temps, c'est dans ce cas que l'illusion se produit le plus facilement : il y a des gens qui sont persuadés qu'ils ont obtenu certains « pouvoirs », parfaitement imaginaires en fait, soit simplement sous l'influence de leur désir et d'une sorte d'« idée fixe », soit par l'effet d'une suggestion qu'exerce sur eux quelqu'un de ces milieux où se pratiquent d'ordinaire les « entraînements » de ce genre. C'est là surtout qu'on parle d'« initiation » à tort et à travers, en l'identifiant plus ou moins à l'acquisition de ces trop fameux « pouvoirs » ; il n'est donc pas étonnant que des esprits faibles ou des ignorants se laissent en quelque sorte fasciner par de pareilles prétentions, que suffit pourtant à réduire à néant la seule constatation de l'existence du premier cas dont nous avons parlé, puisque, dans celui-là, il se trouve des « pouvoirs » tout à fait semblables, sinon même souvent plus développés et plus authentiques, sans qu'il y ait la moindre trace d'« initiation » réelle ou supposée. Ce qui est peut-être le plus singulier et le plus difficilement compréhensible, c'est que les possesseurs de ces « pouvoirs » spontanés, s'il leur arrive d'entrer en contact avec ces mêmes milieux pseudo-initiatiques, sont parfois amenés à croire, eux aussi, qu'ils sont des « initiés » ; ils devraient assurément mieux savoir à quoi s'en tenir sur le caractère réel de ces facultés, qui se rencontrent

du reste, à un degré ou à un autre, chez beaucoup d'enfants fort ordinaires par ailleurs, bien que souvent, par la suite, elles disparaissent plus ou moins rapidement. La seule excuse à toutes ces illusions, c'est que nul de ceux qui les provoquent et les entretiennent chez eux-mêmes ou chez les autres n'a la moindre notion de ce qu'est la véritable initiation ; mais, bien entendu, cela n'en atténue aucunement le danger, soit quant aux troubles psychiques et même physiologiques qui sont l'accompagnement habituel de ces sortes de choses, soit quant aux conséquences plus éloignées, mais encore plus graves, d'un développement de possibilités inférieures qui, comme nous l'avons dit précédemment, va directement au rebours de la spiritualité.

Il est particulièrement important de remarquer que les « pouvoirs » dont il s'agit peuvent fort bien coexister avec l'ignorance doctrinale la plus complète, ainsi qu'il n'est que trop facile de le constater, par exemple, chez la plupart des « clairvoyants » et des « guérisseurs » ; cela seul prouverait suffisamment qu'ils n'ont pas le moindre rapport avec l'initiation, dont le but ne peut être que de pure connaissance. En même temps, cela montre que leur obtention est dépourvue de tout intérêt véritable, puisque celui qui les possède n'en est pas plus avancé dans la réalisation de son être propre, réalisation qui ne fait qu'un avec la connaissance même ; ils ne représentent que des acquisitions toutes contingentes et transitoires, exactement comparables en cela au développement corporel, qui du moins ne présente pas les mêmes dangers ; et même les quelques avantages non moins contingents que peut apporter leur exercice ne compensent certainement pas les inconvénients auxquels nous venons de faire allusion. Encore ces avantages ne consistent-ils trop souvent qu'à étonner les naïfs et à se faire admirer d'eux, ou en d'autres satisfactions non moins vaines et puériles ; et faire étalage de ces « pouvoirs » est déjà faire preuve d'une mentalité incompatible avec toute initiation, fût-ce au degré le plus élémentaire ; que dire

alors de ceux qui s'en servent pour se faire passer pour de « grands initiés » ? N'insistons pas, car ceci ne relève plus que du charlatanisme, même si les « pouvoirs » en question sont réels dans leur ordre ; ce n'est pas, en effet, la réalité des « phénomènes » comme tels qui importe ici surtout, mais bien la valeur et la portée qu'il convient de leur attribuer.

Il n'est pas douteux que, même chez ceux dont la bonne foi est incontestable, la part de la suggestion est fort grande en tout cela ; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à considérer un cas comme celui des « clairvoyants », dont les prétendues « révélations » sont aussi loin que possible de s'accorder entre elles, mais, par contre, sont toujours en rapport avec leurs propres idées ou celles de leur milieu ou de l'école à laquelle ils appartiennent. Supposons cependant qu'il s'agisse de choses tout à fait réelles, ce qui a d'ailleurs plus de chances de se produire quand la « clairvoyance » est spontanée que quand elle a été développée artificiellement ; même dans ce cas, on ne comprend pas pourquoi ce qui est vu ou entendu dans le monde psychique aurait plus d'intérêt ou d'importance que n'en a, dans le monde corporel, ce qu'il arrive à chacun de voir et d'entendre en se promenant dans une rue : gens dont la plupart lui sont inconnus ou indifférents, incidents qui ne le concernent en rien, fragments de conversations incohérents ou même inintelligibles, et ainsi de suite ; cette comparaison est certainement celle qui donne l'idée la plus juste de ce qui se présente en fait au « clairvoyant » volontaire ou involontaire. Le premier est plus excusable de s'y méprendre, car il doit éprouver quelque peine à reconnaître que tous ses efforts n'aboutissent qu'à un résultat aussi dérisoire ; mais, pour ce qui est du « clairvoyant » spontané, la chose devrait lui paraître toute naturelle, comme elle l'est en effet, et, s'il n'arrivait trop souvent qu'on lui persuade qu'elle est extraordinaire, il ne songerait sans doute jamais à se préoccuper davantage de ce qu'il rencontre dans le domaine psychique que de son

analogue du domaine corporel, ni à chercher des significations merveilleuses ou compliquées à ce qui en est tout à fait dépourvu dans l'immense majorité des cas. A vrai dire, il y a bien une raison à tout, même au fait le plus infime et le plus indifférent en apparence, mais elle nous importe si peu que nous n'en tenons aucun compte et n'éprouvons nul besoin de la rechercher, tout au moins quand il s'agit de ce qu'on est convenu d'appeler la « vie ordinaire », c'est-à-dire des événements du monde corporel ; si la même règle était observée à l'égard du monde psychique, que de divagations nous seraient épargnées ! Il est vrai qu'il faudrait pour cela un degré d'équilibre mental dont malheureusement les « clairvoyants », même spontanés, ne sont doués que bien rarement, et à plus forte raison ceux qui ont subi les « entraînements » psychiques dont nous parlions plus haut. Quoi qu'il en soit, ce « désintéressement » total à l'égard des phénomènes n'en est pas moins strictement nécessaire à quiconque, se trouvant pourvu de facultés de ce genre, veut malgré cela entreprendre une réalisation d'ordre spirituel ; quant à celui qui n'en est pas pourvu, bien loin de s'efforcer de les obtenir, il doit estimer au contraire que c'est là pour lui un avantage en vue de cette même réalisation, en ce sens qu'il aura ainsi moins d'obstacles à écarter ; mais nous reviendrons une prochaine fois sur ce dernier point.

En somme, le mot même de « pouvoirs », quand on l'emploie ainsi, a le tort d'évoquer l'idée d'une supériorité que ces choses ne comportent aucunement ; si l'on peut néanmoins l'accepter, ce ne saurait être que comme un simple synonyme de celui de « facultés », qui a du reste, étymologiquement, un sens à peu près identique : ce sont bien des possibilités de l'être, mais des possibilités qui n'ont rien de « transcendant », puisqu'elles sont tout entières de l'ordre individuel, et que, même dans cet ordre, elles sont loin d'être les plus élevées et les plus dignes d'attention. Quant à leur conférer une valeur initiatique quelconque, ne fût-ce qu'à titre simplement auxiliaire ou préparatoire, ce serait

là tout l'opposé de la vérité ; et, comme celle-ci seule compte à nos yeux, nous devons dire les choses telles qu'elles sont, sans nous préoccuper de ce qui peut plaire ou déplaire à quiconque ; les possesseurs de « pouvoirs » psychiques auraient assurément grand tort de nous en tenir rigueur, car ils ne feraient par là que nous donner encore plus entièrement raison, en manifestant leur incompréhension et leur défaut de spiritualité : comment, en effet, pourrait-on qualifier autrement le fait de tenir à une prérogative individuelle, ou plutôt à son apparence, au point de la préférer à la connaissance et à la vérité (1) ?

RENÉ GUÉNON.

1. Qu'on n'aille point opposer, à ce que nous avons dit ci-dessus, que les " pouvoirs " spontanés pourraient être le résultat de quelque initiation reçue " en astral ", si ce n'est dans des " existences antérieures " ; quand nous parlons de l'initiation, nous entendons parler uniquement de choses sérieuses, et non de fantasmagories d'un goût douteux.
